

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

■ Attribution d'une subvention à l'Association du Technopole Marseille Provence pour le lancement de son programme d'animation 2019 et approbation d'une convention.

Le Technopole Marseille Provence, campus, pôle de recherche scientifique et zone d'activités dédiée à l'innovation technologique, est aujourd'hui au cœur d'une dynamique de requalification urbaine et économique portée conjointement par deux directions opérationnelles de la Métropole Aix-Marseille Provence, la Direction Générale Adjointe du Développement Economique, Emploi et Attractivité et la Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme et de la Stratégie Territoriale.

Chiffres clefs Technopole Marseille Provence

170 entreprises dont 50 start-up – 4000 salariés dont 660 chercheurs, 2000 étudiants.

Plusieurs leaders high-tech de l'économie productive métropolitaine : Provepharm, TraXens, etc.

Deux grandes écoles d'ingénieurs : Ecole Centrale Marseille et Polytech'Marseille (AMU).

8 laboratoires de recherche publique et plateformes technologiques associées.

Un écosystème complet de soutien à la création et au développement des entreprises innovantes : Incubateur Impulse / Pépinière Marseille Innovation / Pôle de compétitivité Optitec.

Nouvelles implantations et salariés prévues à horizon 2022 : + 350 salariés minimum.

Malgré le nombre déjà important et croissant de ses salariés à horizon 2020 (+ 350 nouveaux salariés minimum), le Technopole reste à ce jour dépourvu d'une association de zone structurée et dotée d'une véritable équipe permanents, à l'instar des autres associations de zones d'activités ou villages d'entreprises (Athélia à La Ciotat, Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée, etc) du territoire.

Afin de fédérer cet écosystème technologique riche et unique et mener à bien les projets indispensables au fonctionnement d'un site de cette envergure en lien avec la mobilité ou l'économie circulaire, les acteurs majeurs du Technopole ont déposé le 6 juin 2019 les statuts de l'Association du Technopole Marseille Provence et proposé une feuille de route à mettre en place dès le 2^{ème} semestre 2019, porté par le recrutement d'un équivalent temps plein.

Le budget prévisionnel 2019 de la feuille de route de l'Association du Technopole Marseille Provence pour le 2^{ème} semestre est de 47 000 euros. Il est proposé de soutenir le lancement de l'Association du Technopole Marseille Provence à hauteur de 66% pour son année de création soit un montant de 31 000 euros.